

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale et aux statuts de l'association Saint Jouan en Marche, nous avons procédé à la vérification des comptes, arrêtés au 31 Août 2021, la vérification a porté sur la période du 1^{er} Septembre 2020 au 31 Août 2021.


Après avoir examiné les pièces comptables, factures, recettes et la concordance avec les relevés de banque, nous certifions n'avoir relevé aucune anomalie ou irrégularité, et que les comptes présentés à l'assemblée générale reflètent avec sincérité et transparence la situation financière de l'association Saint Jouan en Marche.

Nous remercions le trésorier Yves Lamy pour la mise à disposition de toutes les pièces nécessaires à cette vérification.

Nous certifions les comptes tels qu'ils nous sont présentés, et remercions l'assemblée générale de les approuver.

Date : 4 octobre 2021

Didier PLIHON



Alain HERNIOTE

